

2.1.3. La forêt classée d'Eto-Lili au Togo, un patrimoine national sauvé grâce à une gouvernance locale participative

Par Inades-Formation Togo
BP 12472 Lomé 7 Tél. : +228 22 25 92 16
E-mail : inadesformation.togo@inadesfo.net Site web : www.inadesformation.org

L'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) a conduit des actions pour une bonne gestion du patrimoine forestier national. Mais elles étaient trop directives et n'ont pas assez pris en compte les intérêts et les préoccupations des populations riveraines ou résidentes dans ces forêts. En outre, la crise économique et la croissance démographique que le pays a connues, ont conduit un grand nombre de collectivités locales à vendre une partie de leurs terres. Cette situation et la crise sociopolitique de 1990 ont entraîné des comportements agressifs des populations à l'encontre des plantations :

feux de forêts, abattages illicites et revendications foncières. Ces populations ont notamment occupé anarchiquement les terres des forêts classées d'Eto-Lili avec comme conséquences, des coupes frauduleuses massives, des incendies criminels et le lotissement clandestin des terres, compromettant ainsi la survie du patrimoine écologique de ces aires protégées, gage de développement durable. Ces actions et la destruction des forêts galeries ont accru la menace de dessèchement de certains cours d'eau comme la rivière Lili qui représente la limite naturelle et physique de la forêt de Lili.

L'expérience développée par Inades-Formation Togo repose sur la création d'un cadre de coopération entre

l'administration forestière, les différents acteurs et les populations vivant autour de ces aires protégées pour une gestion consensuelle de ces espaces forestiers.

Elle est tirée du Projet de Mise en œuvre du cadre de coopération entre l'ODEF et les parties prenantes pour une effectivité de gestion participative et durable du complexe Eto-Lili. Ce projet a été exécuté en collaboration avec l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) et l'appui financier de l'Organisation International des Bois Tropicaux (OIBT).

L'ODEF a assuré le cadrage méthodologique et a orienté les activités du projet. Inades-Formation Togo a, en collaboration avec l'administration forestière, accompagné techniquement tout le processus de mise en place de la gouvernance autour du complexe forestier. Il a par ailleurs contribué à améliorer le dialogue entre les différents acteurs en mettant un accent particulier sur leur sensibilisation, l'élaboration d'un matériel didactique et pédagogique adapté comme des fiches d'enquête, des supports simplifiés de formation, des boîtes à images, etc.

Les différents acteurs de cette expérience sont les chefs traditionnels, notamment des cinq cantons couverts par l'expérience, les chefs de villages et les comités villageois de développement

(CVD) qui ont porté et défendu les préoccupations de leurs communautés.

Le principal résultat de cette expérience a été la mise en place d'un comité mixte de gestion du complexe forestier comprenant les représentants de l'ODEF, du Conseil préfectoral, les chefs des différents cantons, les représentants des unions et des CVD, ainsi que des éleveurs peuls. En plus, la jouissance des droits des communautés s'est faite par la mise en place des mécanismes d'affectation et d'utilisation des terres avec la définition des principes et des règles partagées par tous. Des contrats formels ont été établis entre l'ODEF et les communautés pour définir les droits et les devoirs des uns et des autres.

La mise en œuvre de cette expérience a réduit sinon mis fin aux conflits entre les communautés et l'administration forestière. Ces communautés participent à la veille dans la gestion des ressources du complexe et cela contribue à une meilleure conservation des ressources

du complexe. Les coupes rationnelles de bois se font en concertation avec l'administration forestière et la vente profite également aux populations.

L'augmentation des ristournes tirées de ces ventes permet de financer des infrastructures sociales programmées dans les plans de développement locaux. Ainsi les populations ont pu construire plus d'écoles et des centres de santé dans leurs localités, ce qui améliore l'accès des enfants à l'éducation ; les malades sont pris en charge plus facilement et plus rapidement. La construction de marchés locaux facilite et augmente l'accès des populations à des ressources financières additionnelles.

Au titre des changements positifs, il convient également de signaler l'amélioration du microclimat dans la zone, une plus grande disponibilité du bois énergie et le renforcement des capacités techniques des populations en matière de gestion des ressources forestières.

2.1.4. Construction d'une dynamique collective et territoriale pour une gouvernance responsable des forêts de Médina Yoro Foulah au Sénégal

Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) Sénégal BP 249
Dakar RP -Lotissement CICES –lot N° 58A-Dakar Sénégal
Tel : (221) 33 827 74 53 / Email : cncr@cncr.org /
Site web : www.cncr.org



Des membres du comité de gouvernance de la forêt de Médina Yoro Foula

Le projet Citoyens et Organisations locales Mobilisées pour un Meilleur Usage des ressources Naturelles ou Projet COMMUN dont est tirée l'expérience de construction d'une dynamique collective et territoriale pour une gouvernance gestion responsable des forêts de Médina Yoro Foulah dans la région de Kolda en Casamance, le long de la frontière avec la Gambie. Il a été exécuté dans le département de Médina Yoro Foulah, l'un des 45 départements du Sénégal. Ce département est une zone où la forêt est gravement agressée avec le trafic de bois qui se fait avec des Chinois ; ce bois passe par le port de Banjul en Gambie. D'autres facteurs responsables de la dégradation de cette forêt sont les feux de brousse et les défrichements agricoles à outrance notamment pour la recherche de terres fertiles. Cette déforestation entraîne l'irrégularité et l'insuffisance des pluies, la récurrence des vents qui causent beaucoup de dégâts sur les semis, détruisent les cases et provoquent la

mort ou la disparition du bétail dans les forêts. Les femmes soulignent que la déforestation les oblige à parcourir des distances plus longues pour trouver du bois de chauffe, ce qui rend leur travail de plus en plus pénible et plus dépendant d'équipements comme la charrette et la hache.



La pression sur les ressources forestières engendre également des conflits qui opposent le plus souvent les agriculteurs et les éleveurs, les exploitants forestiers, les services des eaux et forêts et les populations.

L'expérience a consisté à créer une plateforme départementale de gouvernance forestière qui regroupe les maires, le conseil départemental et certaines catégories d'acteurs clés. Ce réseautage se justifie par le caractère intercommunal de certaines forêts de la localité, la diversité des acteurs qui interviennent dans ce domaine, mais aussi par des compétences partagées entre la commune et le département sur la gestion forestière. L'expérience a été mise en œuvre par le Conseil National de Concertation et de Coopération des

Ruraux (CNCR) en collaboration avec l'ONG GRET.



L'organisation des foras communaux dans les onze communes a permis de développer un partenariat fécond entre les acteurs communautaires pour une bonne gouvernance de ressources forestières. Ces foras ont permis de sensibiliser et de mobiliser les différentes catégories d'acteurs, d'échanger sur les actions à mener et les synergies à établir avec les autres intervenants dans la zone pour la préservation des ressources forestières. À l'issue de ces foras, les communes ont élaboré des feuilles de route avec les acteurs locaux, pour une amélioration de la gouvernance forestière. Elles se sont en outre toutes engagées à barrer la route au trafic de bois dans la zone.

La commune a été choisie comme porte d'entrée pour toutes les activités et les commissions environnement déjà en place ont été élargies à tous les acteurs des territoires engagés dans la protection de la forêt de Médina Yoro Foulah. L'équipe du projet a aidé ces commissions élargies à élaborer des plans d'actions pour suivre les activités des collectivités territoriales dans la gouvernance forestière, mieux s'informer sur l'utilisation des ressources issues de la forêt et construire ainsi le contrôle citoyen de l'action publique. Ces actions ont été consolidées par la mise en

place d'une plateforme départementale sur la gouvernance forestière autour du conseil départemental. Cette plateforme favorise les échanges et l'entraide mutuelle entre les communes pour la protection et la restauration des forêts, la sensibilisation, ainsi que la veille et l'éducation environnementale des différents acteurs.

En termes de résultats, le projet a élaboré une boîte à outils sur la gouvernance forestière pour aider les acteurs locaux, les femmes, les jeunes, les agriculteurs, les éleveurs, les exploitants forestiers, etc. à mieux comprendre les dispositions du nouveau code forestier notamment en ce qui concerne les droits d'usage des populations sur les forêts, les sanctions en cas d'infraction, ainsi que les techniques de reboisement et de lutte contre les feux de brousse.

En outre, le projet a permis de mettre en place un fonds pour appuyer les initiatives économiques collectives et de protection/restauration des forêts afin de mieux accompagner et de rendre plus durables des actions comme le suivi des espaces reboisés, l'entretien des pare-feux et les actions de lutte contre les feux de brousse. Un montant global de quatre-vingts millions de F CFA (80 000 000 FCFA) a été mobilisé à cet effet.

Grâce au projet, des jeunes et des femmes se sont engagés dans des actions de préservation des forêts et exercent pleinement les droits d'usages qui leur sont reconnus sur les forêts. L'engouement populaire a conduit au choix de ce département pour abriter la journée régionale de l'arbre qui a eu lieu le 4 août 2019.

2.1.5. Un observatoire provincial pour une participation citoyenne dans la gouvernance des ressources naturelles pour lutter contre le changement climatique au Burundi

Par Inades-Formation Burundi
Boulevard de l'Uprona n°15 - BP 2520 Bujumbura
Tél. : +257 22 22 25 92 - E-mail : inadesformation.burundi@inadesfo.net
Site web : www.inadesformation.net



Une gouvernance des ressources naturelles

La province de Kirundo au Nord du Burundi est caractérisée par une végétation de savane arborée avec un réseau hydrographique composée essentiellement de huit lacs qui constituent la principale source d'eau et de poisson pour les populations de ces zones. La pression démographique s'est accompagnée d'une forte déforestation causée par la recherche du bois de chauffage, ce qui a conduit ces deux dernières décennies à des périodes de sécheresse prolongée suivies de périodes de fortes pluies qui provoquent des inondations et d'autres dégâts. La surpopulation a également provoqué une surexploitation des terres et conduit à une diminution de la fertilité des sols et de la production agricole.

À cause des périodes de sécheresse répétées, les populations riveraines des lacs du Nord en général et celles du lac Nagitambo de la commune Bugabira en

particulier ont installé leurs champs au bord de ce lac où ils pouvaient trouver des sols humides cultivables. La surexploitation des rives de ce lac a provoqué une forte diminution de son niveau d'eau, une perturbation de la zone de frayère, une forte réduction de la production de poisson et le déboisement des rives. Les oiseaux qui n'avaient plus de perchoirs ont quitté la zone et les populations se sont déplacées vers d'autres provinces, voire vers des pays frontaliers comme la Tanzanie.

Pour faire face à cette situation, les populations de la province Kirundo ont été amenées à installer des boisements sur leurs parcelles individuelles et sur des terrains domaniaux situés sur les collines. Toutefois, les boisements installés sur les terrains domaniaux étaient mal entretenus ou exploités anarchiquement parce qu'ils étaient considérés comme n'appartenant à personne.

Inades-Formation Burundi a donc appuyé les communautés réunies au sein des organisations communautaires de base (OCB) pour aider à mettre en place un système de cogestion des boisements domaniaux entre les OCB et l'administration locale. Les deux parties ont signé une convention de gestion et d'exploitation qui définit clairement la responsabilité de chacun. Selon cette convention, les ressources produites par

l'exploitation et la vente du bois devaient être réparties entre les deux parties, à raison de 60% pour les associations de base et 40% pour l'administration. Mais cette convention était de moins en moins respectée par certains responsables de l'administration et les leaders des organisations communautaires de base ont voulu trouver une solution à ce nouveau problème. Ils ont incité les OCB de toutes les sept communes de la province de Kirundo à se réunir pour mettre en place un observatoire provincial dont le rôle principal est de permettre à ces populations de prendre une part active dans la gouvernance des ressources naturelles dans toute la province. Ces leaders ont sollicité l'appui d'Inades-Formation Burundi pour les aider à mettre en place cet observatoire, des comités de veille pour la protection des lacs dont celui de Nagitamo et aussi, pour les accompagner dans la gestion de ces structures.

L'observatoire comprend 3.016 membres dont 1.428 femmes et 1.237 jeunes qui veillent et dénoncent les abus de certains responsables administratifs dans l'exploitation des boisements. Ils dénoncent aussi des pêcheurs qui utilisent du matériel qui ne respecte pas les normes. Il s'agit des filets à petites mailles qui ont contribué à l'appauvrissement du lac Nagitamo en permettant de pêcher les petits alevins, les empêchant ainsi de grandir et de se reproduire. Inades-Formation Burundi a aussi accompagné l'élaboration de la convention entre les OCB membres de l'observatoire et les autorités administratives, ainsi que l'élaboration des règles de fonctionnement des différents comités dont ceux qui

assurent la protection du lac Nagitamo.

En collaboration avec les services techniques du ministère en charge de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, Inades-Formation Burundi assure le suivi de la convention à travers des appuis-conseils, ainsi que l'organisation et l'animation d'ateliers d'échanges/débats sur le rôle de chaque partie prenante dans la sauvegarde des ressources naturelles. Ainsi, les parties prenantes ont été interpellées et sensibilisées sur le respect des normes convenues dont l'interdiction d'exploiter dans une bande de 50 mètres aux abords des lacs, cela conformément au code burundais de l'eau, l'interdiction de l'utilisation des filets prohibés dans la pêche pour permettre aux petits poissons de grandir et de se reproduire, ainsi que l'exploitation des boisements domaniaux suivant les modalités convenues de commun accord.

Parmi les résultats obtenus, nous citons l'amélioration de la production des poissons dans le lac Nagitamo grâce à la plantation au bord de l'Aeschynomeneelaphroxylon, un arbuste dont les branches attirent les oiseaux dont les déchets contribuent à l'alimentation des poissons. En outre, les représentants de l'observatoire provincial osent actuellement s'adresser aux autorités administratives communales et provinciales et aux responsables des services techniques pour dénoncer les abus commis dans l'exploitation des ressources naturelles communautaires, même si les auteurs sont des membres de l'administration. Les administrateurs acceptent également que la communauté puisse donner son avis sur

la manière dont les ressources naturelles communautaires sont gérées.

En plus du poisson, le respect des aménagements réalisés autour du lac Nagitamo et des règles de gouvernance établies a permis une augmentation de la production vivrière sur les collines qui surplombent ce lac.

La participation des femmes et des jeunes dans l'élaboration de la convention et des règles de fonctionnement du comité de protection du lac Nagitamo a réduit la pénibilité du travail des femmes qui trouvent plus facilement du bois de chauffage et de l'eau pour la cuisine.



2.1.6. Promotion des initiatives communautaires pour protéger les ressources d'intérêt commun au Kenya

Par Inades-Formation Kenya
P.O Box 1905 90100-Machakos, Kenya.
Tél. +254 44 21 595 - Email: inadesformation.kenya@inadesfo.net
Website : www.inafesformation.net



Initiatives communautaires

Le projet a été mis en œuvre sur des terres arides et semi-arides du Kenya, notamment dans les comtés de Kitui, Machakos et Makueni. Ces régions sont les plus vulnérables au phénomène du changement climatique en raison de la nature fragile de l'environnement. La fréquence et la gravité des sécheresses et des inondations sont déjà élevées et devraient s'accroître dans les années à venir. L'impact majeur des sécheresses sur les activités des petits exploitants est l'augmentation de l'insécurité alimentaire (pénurie alimentaire et pauvreté) et la perte des moyens de subsistance.

Le projet visait à renforcer les capacités des agriculteurs à utiliser les ressources naturelles de manière durable, puisque leurs moyens de subsistance en dépendent fortement. Le projet a conduit à des pratiques de gestion durable des terres et de l'eau, ce qui inclut l'augmentation de l'accès à une

eau propre et sûre pour les ménages, les institutions et les communautés. En ce qui concerne les pratiques de réhabilitation et de gestion des terres, le projet a amélioré le reboisement, l'infiltration et les fossés de rétention, rehaussant ainsi la productivité des terres. Les technologies d'utilisation du bois de chauffage respectueuses de l'environnement ont impliqué une promotion constante des pratiques d'économie d'énergie afin de réduire la récolte de bois par les communautés.



Le reboisement, les fossés de rétention et d'infiltration ont amélioré la productivité des terres.

La mise en œuvre des activités a consisté à promouvoir les organisations communautaires telles que les associations d'utilisateurs des ressources en eau (WRUA) et les clubs environnementaux de trois écoles primaires (Kibauni, Kitile et Kiundani). Les comités de plaidoyer du comté et des sous-comtés se concentrent sur ceux qui ont été établis dans le comté de Machakos, à Mbiuni et à Kathama.

Inades-Formation Kenya a créé une plateforme commune pour protéger et réhabiliter les ressources locales, permettant aux communautés non seulement de parler d'une seule voix en ce qui concerne leurs ressources locales, mais aussi de se sentir concernées et responsables. Cela a été possible grâce à l'amélioration de l'implication et de la participation des communautés dans le plaidoyer politique et les processus de prise de décision dans des domaines tels que le changement climatique, la gestion environnementale et l'agriculture. Les comités de plaidoyer des comtés et sous-comtés, les associations d'utilisateurs des ressources en eau (WRUA) et les clubs environnementaux scolaires font partie de ces plateformes avec lesquelles Inades-Formation Kenya a travaillé. La sensibilisation et la prise de conscience par le biais des comités de défense ont permis aux communautés de prendre conscience de leurs ressources locales et donc de la nécessité d'une gestion durable.

La sensibilisation de la communauté a amélioré l'adoption gratuite des pratiques agroforestières et a permis d'étoffer le couvert forestier et de récupérer les terres dégradées, améliorant ainsi la disponibilité des terres arables. Cela a permis de restaurer certains points d'eau asséchés. L'expérience a amélioré la participation de la communauté aux activités de conservation et de protection de l'environnement par la création de pépinières et la plantation d'arbres. Au total, 66350 arbres ont été plantés dans les trois comtés et 23000 plants ont été vendus. Les arbres ont été plantés dans des fermes, sur des terrains publics et le long des berges.

Les pratiques de gestion des sols, des terres et de l'eau (GST) se sont considérablement améliorées. L'adoption de pratiques telles que la collecte des

Mobilisation de la population pour promouvoir l'intérêt commun



eaux de ruissellement, le terrassement et la construction de gabions et de bassins d'eau ont amélioré l'accès à l'eau pour l'agriculture domestique, l'élevage et l'irrigation à petite échelle. Ces pratiques, ainsi que l'amélioration des techniques agricoles, ont contribué à restaurer l'écosystème délabré de l'environnement naturel.

Les sources d'énergie alternatives ainsi que les pratiques d'économie d'énergie, notamment en ce qui concerne

l'exploitation de l'énergie du bois, ont permis de réduire la dépendance vis-à-vis du bois et donc de diminuer le taux d'abattage des arbres.

L'adoption et l'utilisation de foyers améliorés ont permis d'économiser de 50 à 60 % de bois de chauffage et, par conséquent, de réduire la déforestation. Pendant toute la durée du projet, 1960 ménages (dont 60% de femmes) et 2500 élèves des écoles primaires et secondaires des trois comtés cibles

(Machakos, Kitui et Makueni) ont été touchés. Les ménages ont été touchés par le biais de groupes organisés, tandis que les étudiants ont été touchés par le biais de clubs environnementaux.

L'approche a impliqué un lien avec les institutions, les organisations gouvernementales et non gouvernementales. Elle a combiné la sensibilisation de la communauté et la promotion des pratiques.

2.1.7. Renforcement de la résilience au changement climatique par la gestion adaptative de l'environnement à Kitui Nord

Par Kitui Development Centre – (KDC) / Kenya
P.O. Box : 901-90200, Kitui – Kenya
Kitui-Kibwezi Road, Past Kitui Gineries, Opposite Kitui Multi-purpose Training Centre
Tel. : +254 712 058 728 - Email : kdc@kituidevcentre.org / kidc@nbnet.co.ke
Website : www.kituidevcentre.org



Formation sur la gestion de l'environnement

Le climat de Kitui est chaud et sec et relève des catégories aride et semi-aride, la majeure partie du comté étant classée comme aride. Les effets négatifs du changement climatique ont été observés au fil des ans, notamment l'imprévisibilité des précipitations, la diminution des revenus des ménages, l'érosion et la dégradation des sols. Le comté reçoit des précipitations bimodales, les pluies courtes (octobre-décembre) étant plus fiables.

Le comté de Kitui manque de mécanismes d'adaptation durables pour réduire la pauvreté. Il n'y a pas de grandes cultures de rente et les moyens de subsistance dépendent des produits agricoles, avec plus de 60 % de mauvaises récoltes. L'analyse des résultats de l'enquête indique que 57% des personnes interrogées dépendent des produits agricoles, 21% d'autres

sources, 16% de petites activités commerciales et le reste dépend des contributions des bienfaiteurs.

Il y a eu une mauvaise gouvernance dans l'utilisation et le partage des bénéfices des ressources naturelles, y compris la combustion de charbon de bois pour soutenir les moyens de subsistance, les demandes de transformation de bois durs traditionnels et la coupe d'arbres pour le bois d'œuvre et la construction. Dans ce contexte, le Kitui Development Centre a mis en œuvre un projet intitulé : Renforcement de la résilience face au changement climatique par la gestion adaptative de l'environnement à Kitui North.

La mise en œuvre de l'expérience a nécessité divers acteurs et actions : La KDC a collaboré avec les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. Ces ministères ont prodigué des conseils techniques sur les bonnes pratiques agricoles et sur l'environnement. D'autres collaborateurs étaient la WARMA (Water Resource Management Authority) qui a fourni des conseils techniques sur les meilleures façons de conserver l'eau et a participé à la formation d'associations d'utilisateurs de ressources en eau (WRUA). Le KEFRI (Institut de recherche forestière du Kenya) a fourni des informations techniques sur les arbres résistants à la sécheresse que les

bénéficiaires pouvaient adapter. Inades-Formation Kenya et CSUDP (Creating an inclusive, resilient dignified society platform) étaient des partenaires clés du projet. Le gouvernement du comté de Kitui a fourni un environnement propice à la mise en œuvre du projet. L'administration provinciale (chef et chefs adjoints) a joué un rôle clé dans ce projet en mobilisant la communauté.

En collaboration avec le Ministère de l'Éducation, la KDC a identifié et sélectionné une école primaire et une école secondaire pour la création de clubs environnementaux.

La KDC, avec le soutien technique du service forestier du Kenya (KFS), a mobilisé et organisé 4 groupes, constituant 2 groupes d'intérêt communautaire (GIC), et créé 8 pépinières d'arbres locaux avec au moins 10 000 plants d'arbres locaux. Le KFS a aidé les GIC à accéder au marché pour les plants d'arbres prêts à être plantés. KDC, en collaboration avec le Ministère de l'Énergie, a facilité la formation des communautés et les démonstrations pratiques sur l'utilisation de foyers améliorés et de systèmes d'éclairage solaire.

La KDC a pris l'initiative de renforcer les capacités des membres de la communauté dans différents domaines.

La mise en œuvre du projet a renforcé plusieurs dynamiques : (i) l'établissement de pépinières d'arbres locaux avec des plants d'arbres locaux, (ii) les démonstrations pratiques sur l'utilisation de foyers améliorés et les systèmes d'éclairage solaire, (iii) les techniques de conservation des sols et de l'eau,



(iv) l'établissement de jardins potagers en utilisant des techniques d'irrigation simples et en mesurant les terrasses dans leurs fermes, (viii) la culture de légumes-feuilles africains et le jardinage, (x) l'application de fumure organique et la promotion de cultures locales adaptables aux zones arides et semi-arides (TASA), (ix) la récolte et l'utilisation des eaux de pluie, la conservation et la protection des sols, (xii) la construction de barrages de sable ou de barrages souterrains et le recyclage des déchets solides dans des

activités génératrices de revenus comme le briquetage. Les jeunes enfants ont été initiés aux questions d'adaptation au changement climatique par le biais des clubs environnementaux des écoles. Les bénéficiaires directs sont 440 ménages, dont des femmes et des jeunes.

Les femmes ont pu avoir un revenu grâce à la vente de semis et au surplus de production alimentaire de leurs fermes. Elles ont également été reconnues comme un élément important de la communauté, car les groupes d'intérêt communautaires leur ont permis de se faire entendre et leur ont donné de la force grâce à leur nombre. Les connaissances acquises ont permis aux agriculteurs de renforcer leur résilience face aux chocs du changement climatique, ce qui a conduit à une amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire. Les groupes disposent d'une plateforme où ils peuvent partager leurs expériences et leurs difficultés.

La promotion des cultures locales a été assurée par des formations sur la collecte, le stockage et le prétraitement des semences. L'acquisition de variétés locales appropriées a été facilitée et des

banques de céréales et de semences ont été créées.

Enfin, les semences locales, résistantes au climat, ont permis d'améliorer le rendement et d'assurer la sécurité alimentaire de la communauté, ce qui a permis de réduire l'insécurité alimentaire et d'augmenter les revenus des ménages.

Pour consolider ces résultats et les rendre plus durables, la KDC souhaite mettre davantage l'accent sur les approches qui ont contribué au succès du projet : (i) la sensibilisation des chefs traditionnels et la collaboration avec les ministères de tutelle et les instituts spécialisés, (ii) la facilitation des campagnes de sensibilisation locales sur le reboisement et le boisement avec la communauté, (iii) l'organisation et le soutien de la communauté pour les campagnes de plantation d'arbres, les réunions des parties prenantes où tous les ministères et organisations concernés, (iv) l'utilisation des médias sociaux et des médias grand public peut aider à mobiliser et à partager le «savoir-faire» produit par l'expérience pour de nouvelles actions.

2.1.8. Un système de zonage par la cartographie participative dans la région des Savanes au Togo

Par Inades-Formation Togo
BP 12472 Lomé 7 – Tél. : +228 22 25 92 16.
E-mail : inadesformation.togo@inadesfo.net - Site web : www.inadesformation.org



Séance de cartographie

L'expérience de zonage participatif a été développée dans les cantons de Tami et de Nioukpourma dans la préfecture de Tône et dans ceux de Nano et de Nandoga dans la préfecture de Tandjouaré. Elle avait comme objectif d'aider les populations de ces zones à prendre en compte le passé et le présent pour bien planifier un avenir durable pour leur territoire. Les préfectures de Tône et de Tandjouaré sont situées dans la région des Savanes, une des cinq régions administratives du Togo. Dans cette zone de savane sèche avec une seule saison des pluies, les effets des aléas climatiques et des activités humaines ont induit une crise de la fertilité des sols, qui affecte les rendements agricoles et les revenus des familles paysannes. Dans l'ensemble, la partie Nord-Ouest de la région des Savanes est l'une des zones aux sols les plus fortement dégradés du Togo.

Le zonage participatif a donc été proposé

comme outil pour apporter des éléments de réponse à ces indicateurs à la fois de dégradation environnementale, de vulnérabilité aux effets des changements climatiques, d'insécurité alimentaire et de pauvreté qui touchent près de 90% de la population de la région des Savanes.

Inades-Formation Togo a développé cette expérience en collaboration avec les ONG Agronomes et Vétérinaires sans Frontière (AVSF) et Recherche-Appui et Formation aux Initiatives d'Auto-développement (RAFIA), l'Union régionale des Organisations de producteurs de Céréales des Savanes (UROPC-S) avec ses organisations de base et les OP.

Le zonage par la cartographie participative est un outil qui permet de mettre en place des consensus entre différents acteurs pour la gestion d'un territoire. Il permet de représenter les caractéristiques climatiques, morpho-pédologiques, sociales et économiques des systèmes agraires d'un terroir ou d'un territoire. En représentant les zones où le renouvellement des ressources naturelles semble compromis, il fournit des éléments de discussion qui conduisent les acteurs à planifier des priorités pour aboutir à une éventuelle politique d'aménagement du territoire.

La démarche de zonage par la cartographie participative a deux objectifs fortement liés : représenter

un territoire en identifiant des espaces homogènes et des contraintes (zones de forte érosion, zones de conflit pour le pâturage, zones déboisées, etc.) et initier un dialogue entre les acteurs du terroir sur les problèmes rencontrés, les causes perçues localement, les solutions déjà mises en œuvre par les acteurs locaux et les actions qu'ils souhaitent engager sur ce terroir.

Dans la mise en œuvre de cette expérience, plusieurs actions collectives ont été entreprises :

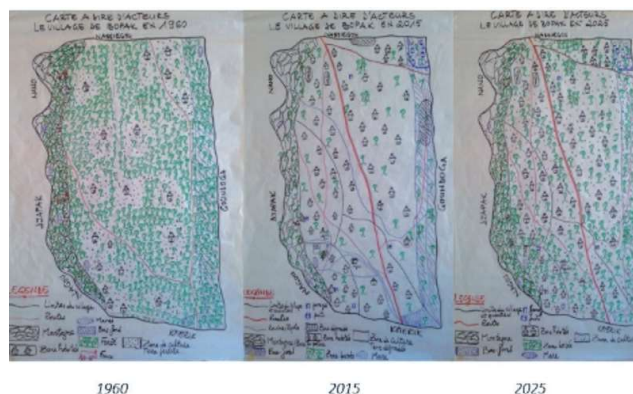
- un appui à l'aménagement des parcelles à l'aide d'ouvrages de conservation des eaux et des sols (CES) pour lutter contre l'érosion hydrique et récupérer des terres dégradées ;
- des plantations d'arbres dans les champs, grâce aux reboisements et à la promotion de l'agroforesterie avec des haies vives et des cultures en couloir ;
- un appui pour une gestion concertée des pâturages communautaires afin de faire face aux problèmes de surconsommation des ressources à cause de la vaine pâture et, aux dégâts causés par les animaux en divagation ;
- l'élaboration et l'accompagnement d'une démarche de contractualisation foncière pour réduire les litiges fonciers et contribuer à l'adoption de pratiques agro-écologiques.

47,6% des bénéficiaires de ces actions sont des femmes. Les groupes ainsi touchés ont pu s'approprier les

stratégies et les activités de l'expérience pour les relayer et les répliquer selon leurs besoins.

En termes de résultats, cette expérience de zonage agro écologique dans la région des Savanes a permis d'identifier des zones agro écologiques aux potentiels et contraintes de développement homogène. Ces unités de l'écosystème ont été exploitées de manière similaire afin de réaliser la caractérisation biophysique et agronomique de chacune et également, de définir leur localisation les unes par rapport aux autres.

Elle a également permis d'engager un dialogue entre les différents acteurs du territoire autour des thématiques identifiées (manque de fertilité des sols, problèmes fonciers, insuffisance de la production alimentaire, grande pauvreté des familles paysannes) et a abouti à la réorganisation de 11 OP cantonales, de 140 OP villageoises et de 2013 ménages ruraux. Ainsi, l'expérience a permis par exemple de maintenir la fertilité des sols en luttant contre l'érosion à l'échelle d'un bassin-versant, de régler la question de la vaine pâture, de préserver ou de régénérer des espaces boisés, etc.



Cartes de zonage de BOPAK, canton de Nano, en 1960, 2015 et en 2025

2.2. Gouvernance des Systèmes Semenciers Locaux Pour la Résilience Climatique

2.2.1. L'Union des Groupements Naam de Koumbri au Burkina Faso s'engage pour la valorisation des semences traditionnelles

Par l'Union des Groupements Naam de Koumbri au Burkina Faso
Présentation facilitée par Inades-Formation Burkina (ONG de développement),
01 BP 1022 Ouagadougou 01 / Tél. : +226 25 34 05 19 / 25 34 28 29
E-mail : inadesformationburkina@inadesfo.net - siteweb: www.inadesformation.org

Au Burkina Faso et plus particulièrement dans la région du Nord, les populations sont de plus en plus confrontées aux effets du changement climatique. Ces effets se manifestent le plus clairement à travers l'augmentation de la fréquence de fortes et/ou des faibles pluies qui provoquent des inondations ou des sécheresses et des vents violents. Face à ces perturbations climatiques, certaines variétés de semences « améliorées » utilisées par les producteurs locaux sont devenues inadaptées. En effet, après une période d'utilisation de ces semences, les producteurs de la province du Yatenga, région du Nord ont constaté que les quantités de sorgho et de mil récoltées diminuaient progressivement. En outre, ces récoltes se conservaient mal. Elles se détérioraient plus rapidement que leurs anciennes récoltes.

Face à cette situation, en 2014, en collaboration avec Inades-Formation Burkina Faso, l'Union des Groupements Naam de Koumbri (UGNK) s'est engagée dans un processus de promotion des semences traditionnelles. L'UGNK a été créée en novembre 1977 dans la province du Yatenga ; elle compte aujourd'hui 447 groupements de producteurs agricoles répartis dans 16 villages de cette province. Cette Union a, dans une dynamique de

recherche action paysanne, décidé de sélectionner, de multiplier et de distribuer les meilleures semences traditionnelles plus adaptées pour permettre aux producteurs de faire face non seulement au changement climatique, mais aussi, à la faible performance des semences dites « améliorées » vulgarisées par les services techniques de l'État.

Le processus de valorisation des semences traditionnelles mis au point par l'UGNK comporte plusieurs étapes qui débutent par la sensibilisation des populations sur la problématique liée aux semences dites « améliorées ». Des variétés de semences traditionnelles locales sont ensuite identifiées et expérimentées. Les capacités des producteurs expérimentateurs sont ensuite renforcées, des champs d'expérimentation sont mis en place.

Après le bilan et l'appréciation des performances des variétés traditionnelles testées, celles-ci sont produites à plus grande échelle et distribuées aux producteurs.

En plus des aspects techniques, en matière de gouvernance locale, l'Union a mis en place une commission locale chargée de conduire le processus de sélection de semences diffusables.

L'expérience a porté également sur la mise en place et la gestion communautaire de banques de semences.

Ce processus a fait appel en 2016, à 107 paysans expérimentateurs volontaires chargés de recenser et de tester les variétés traditionnelles dans les 16 villages de la commune de Koumbri.

Le principal résultat de cette expérience de valorisation des semences traditionnelles par l'UGNK est la souveraineté semencière et alimentaire acquise. Les populations disposent d'un système semencier autonome au niveau paysan. L'expérience rend disponibles les semences de variétés traditionnelles performantes et adaptées au changement climatique.

Grâce à cette expérience, on constate une prise de conscience de plus en plus grande des enjeux sur les semences. Les populations perçoivent l'importance des semences traditionnelles et de l'agroécologie dans le cadre de la souveraineté alimentaire.

Cette expérience a permis de sauver des variétés traditionnelles menacées de disparition. Sur 45 variétés testées au départ, aujourd'hui 22 variétés traditionnelles de sorgho et de mil ont été retenues après plusieurs cycles

de production expérimentale. L'UGNK dispose ainsi d'un répertoire de 22 variétés de semences traditionnelles dont les caractéristiques sont décrites sur des fiches. Ces semences sont multipliées et distribuées par les producteurs semenciers formés à cet effet. Une case de conservation des semences traditionnelles a été construite. Des tests de dégustation sont organisés pour s'assurer de l'acceptation des variétés traditionnelles par les consommateurs.

Plusieurs organisations paysannes et des ONG sont venues échanger avec l'UGNK sur ses expériences en matière de valorisation des semences paysannes. Des organisations comme Inades-Formation Burkina se sont inspirées de l'expérience de l'UGNK pour promouvoir les semences paysannes au niveau des bénéficiaires de ses projets.

Aujourd'hui, plus de 270 ménages dans de Koumbri utilisent ces semences traditionnelles. Selon Warmé Sidiki Paul, Président de l'UGNK, « avec les semences certifiées de l'État, si je récolte, je n'arrivais pas à joindre les prochaines récoltes. Aujourd'hui, grâce à nos semences traditionnelles je gagne suffisamment de nourriture pour ma famille. De plus, ma production se conserve mieux ».

2.2.2. Amélioration de la conservation des semences locales pour une meilleure résistance au changement climatique : Expérimentation et sensibilisation à l'importance des semences locales.

Par Inades-Formation Kenya
P.O. Box 1905 90100 -Machakos, Kenya - Tel.: +254 44 21 595
Email: inadesformation.kenya@inadesfo.net - Website: www.inadesformation.net

Cette expérience de conservation des semences autochtones tolérantes à la sécheresse a été menée pendant trois ans par Itumbule Soil & Water Self-Help Group à Ngaamba dans la contrée de Makueni. Ce groupe accompagné par Inades Formation Kenya et composé de 14 personnes a adopté des méthodes d'agriculture et de conservation des semences indigènes qui permettent de mieux résister aux effets du changement climatique. Dans cette région comme ailleurs, les cultures traditionnelles qui résistent à la sécheresse avaient été en grande partie abandonnées.

Pour aider la communauté agricole de Ngaamb, Inades-Formation Kenya a commencé par identifier des agriculteurs comme personnes ressources pour la sélection et la conservation des semences autochtones ; elle a ensuite mobilisé et formé des agriculteurs sur la conservation de ces semences avec l'aide des agriculteurs choisis comme personnes ressources. Les agriculteurs ont reçu des conseils sur la façon de sélectionner les semences, de les reproduire et de les conserver. Les semences produites sont ensuite échangées entre les agriculteurs. D'autres membres de la communauté ont été sensibilisés sur l'importance de l'utilisation de ces semences indigènes pour conserver et maintenir la biodiversité locale.

L'utilisation des connaissances indigènes a permis de mettre au point des méthodes de sélection et de conservation et de faciliter l'appropriation de la technologie et la traçabilité des semences produites. La sélection et la préservation des semences indigènes a joué un rôle clé dans l'innovation et la gestion des connaissances traditionnelles. Les agriculteurs ont été en mesure d'identifier et de marquer la culture sélectionnée pour les semences en fonction des qualités et des caractères souhaités. Les graines à maturité de maïs, de sisal ou de certaines herbes, sont conservées sous la forme d'épis. Certaines graines comme le maïs et le sorgho sont d'abord enfumées avant d'être mises dans des gourdes couvertes d'un épi de maïs et stockées dans des magasins traditionnels bien ventilés. Dans ces magasins sont placés des conservateurs naturels comme la lantana camara ou le piment qui permettent de lutter contre les parasites.

En termes de résultats, ces semences indigènes peuvent résister aux changements des régimes de précipitations et tolérer les changements des conditions environnementales. Les membres du groupe sont ainsi assurés d'avoir des graines à chaque saison car ils peuvent conserver et replanter les mêmes graines qui sont toujours aussi productives. Grâce à la conservation

de ces semences, le partage et l'échange, ces populations sauvegardent leur culture et la cohésion de leur communauté. La collecte d'informations fiables a été possible grâce à des observations, de données et par des entretiens réalisés par le groupe avec lequel Inades-Formation Kenya travaille depuis cinq à sept ans.



Les femmes qui sont les principales détentrices de ces savoirs et pratiques sont ainsi sûres de la qualité des aliments qu'elles consomment étant donné la traçabilité.

La disponibilité en semences permet aux agriculteurs, aux femmes et aux jeunes notamment, d'y accéder à temps et par conséquent, de planter tôt, un facteur fondamental pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. L'échange de semences paysan a su fédérer les agriculteurs puisque chaque agriculteur assure la rotation des cultures d'où la nécessité

d'accéder aux semences les uns et des autres, saison après saison. Il y a eu plus de réseautage pour plus d'informations agricoles. Cette situation a incité un plus grand nombre d'agriculteurs à s'engager dans la conservation des semences indigènes et à utiliser davantage de bonnes pratiques de gestion des terres.

Toutefois, pour pérenniser ces pratiques, Inades-Formation Kenya doit s'associer avec les autres acteurs pour influencer la loi nationale afin qu'elle mette en exergue le soutien à de telles initiatives de conservation de la souveraineté semencière.

2.3. Gouvernance des Mécanismes Locaux d'Alerte Précoce Face aux Inondations

2.3.1. Un système d'alerte précoce communautaire face aux inondations

Par Agence Nationale de la Protection Civile-ANPC –Togo
Tél. : +228 90 05 14 46 / 90 14 88 49/ 98 50 26 98
Ministère de la Sécurité et de la Protection civile au Togo



Observatrice hydro dans le bassin du Mono ;
Source : DRE 2016

Presque tous les ans depuis plus d'une décennie, les localités riveraines des cours d'eau majeurs du fleuve Mono dans le Sud-Est du Togo, connaissent des situations d'inondation causant des dommages aux communautés. Par exemple le bilan des inondations de 2007 est très lourd avec 20 personnes décédées, 58 blessées et 34 000 personnes déplacées. 22 129 cases ont été détruites dans ces localités, 101 ponts et ponceaux cassés, défoncés ou emportés par les eaux, 46 écoles et collèges ont été endommagés ou détruits, 3 dispensaires rendus infréquentables et plus de 1500 hectares de cultures vivrières détruits (SNRRC 2013)⁵.

Pour réduire l'impact de ces inondations sur les installations humaines et les infrastructures, la Croix Rouge togolaise

(CRT) a mis en place un système d'alerte précoce communautaire face à ces inondations. Ce système d'alerte (SAP inondation) est basé sur la lecture du niveau d'eau sur les balises constituées d'une barre en fer ou d'un poteau en béton de 3 à 4 mètres de haut, coloré de bas en haut (vert-jaune-rouge) et d'un panneau qui donne des instructions sur les comportements à adopter selon le niveau d'eau.

Le SAP inondation est coordonné par la Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes (PNRRC) au niveau central et les plateformes préfectorales au niveau local. Il couvre les localités des préfectures de Moyen Mono, Yoto, Lacs, Bas Mono et Vo, situées en aval du barrage hydroélectrique de Nangbéto. Plusieurs acteurs ont participé à sa mise en œuvre. Un grand nombre de ces acteurs ont bénéficié de plusieurs séances de renforcement de leurs capacités en matière de collecte des données, de diffusion des informations, de préparation aux inondations pour une réduction des risques liés à celles-ci. La communauté, y compris les autorités et les structures locales, assure la surveillance de la montée des eaux sur les balises et renseignent sur l'existence des indicateurs endogènes de risques. Les paramètres pris en compte par le SAP inondation sont la pluviométrie et

⁵ Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes Naturelles (2013-2017), Togo

le niveau des cours d'eau. La collecte de ces données est assurée par les volontaires de la CRT, les observateurs de l'hydrologie, les collecteurs de la météorologie et la communauté électrique du Bénin (CEB).

Dans la mise en œuvre du SAP inondation, les données hydrométéorologiques sont collectées au niveau communautaire et transmises vers le niveau central pour traitement. Les données collectées sont intégrées au modèle hydrologique FUNES (Functional estimation ou estimation fonctionnelle) acquis à cet effet. Ce modèle utilise un algorithme⁶ auto-adaptateur pour faire des prévisions des niveaux d'eau et des débits des cours d'eau.

Les résultats issus du traitement sont diffusés sous forme de bulletins trimestriels de prévention et d'alerte par l'ANPC. Dans les situations critiques, un message est diffusé sous forme de communiqué aux communautés concernées puis une alerte est conséquemment donnée par le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, qui préside la PNRRC. Dans les situations

d'urgence, ce sont les autorités locales qui donnent l'information, coordonnent les activités de préparation et d'évaluation au niveau local. Dans ces situations, des kits d'hygiène sont distribués pour la prévention du choléra, des bâches pour la construction d'abris étanches, des moustiquaires et autres fournitures nécessaires sur les sites d'évacuation. Des gilets de sauvetage sont également remis aux préfets qui les mettent à la disposition des populations au niveau des sites d'embarcation pour éviter les cas de noyade.

Le SAP inondation permet une meilleure planification des lâchers d'eau au niveau du barrage hydroélectrique de Nangbéto. L'implication effective des communautés dans le SAP inondation a permis une meilleure connaissance du phénomène.

Ainsi, les inondations considérées, par le passé comme une fatalité par les communautés des zones à risque, sont à présent appréhendées autrement. Les populations des cinq préfectures concernées par le SAP inondation dans le bassin du Mono sont mieux outillées pour faire face aux situations d'inondation.

⁶Un algorithme est une suite d'instructions ordonnée qui a pour but de trouver un résultat à partir de données connues

2.3.2. Un Comité Local de Réduction des Risques et Catastrophes pour valoriser les mécanismes traditionnels endogènes d'alerte précoce pour faire face aux inondations à Kratchi au Togo

Association pour la Promotion des Activités de Développement International (APAD International Togo)
BP 62057 Lomé – Togo- Tél. : +228 90 28 57 59 / 98 18 11 65

Depuis l'année 2000, le quartier de Kratchi dans la ville de Notsè, préfecture du Haho, dans la région des Plateaux, fait face à des inondations de plus en plus graves liées aux changements climatiques. Kratchi est un quartier semi-précaire avec une population estimée en 2010, à 1302 habitants.

Il est traversé par plusieurs rivières dont la principale, N'djé, créait beaucoup de dégâts dans la communauté en période de crue. Cette situation a été aggravée par le comportement des populations riveraines qui, sous la pression de la croissance démographique, occupaient anarchiquement le périmètre immédiat de la rivière ou s'installaient même dans son lit. Elles pratiquent l'agriculture sur ses berges, déversent des déchets solides dans les caniveaux empêchant l'écoulement des eaux pluviales et provoquant l'ensablement du cours d'eau.

Ces populations sont généralement surprises par les inondations et leurs graves conséquences : écoulement des maisons, perte de mobilier, de bétail, des productions et des réserves alimentaires stockées dans les greniers, destruction de documents officiels comme les extraits d'acte de naissance ou de mariage, les certificats de nationalité, les cahiers et livres scolaires et même d'argent.



Des dégâts causés par les inondations

Face à l'urgence de la situation, la communauté a accepté de s'organiser, avec l'appui des organisations de la société civile, pour mettre en place son propre système d'alerte précoce fondé sur des connaissances et des mécanismes traditionnels endogènes. L'expérience de valorisation des mécanismes traditionnels endogènes d'alerte précoce pour faire face aux inondations repose principalement sur la mise en place d'un Comité Local de Réduction des Risques et Catastrophes «CLRRC», l'observation et l'interprétation des indicateurs locaux sur la base des connaissances traditionnelles, pour prévenir les inondations et les pluies abondantes.

Pour cette expérience, APAD-International a bénéficié du soutien d'acteurs clés comme Global Network of Civil Society Organisations for Disaster Reduction (GNDR), la Direction

préfecturale de l'Environnement et celle de l'Action sociale, la Mairie, les chefferies et les Comités de Développement de Quartiers (CDQ), le CLRRC (Comité Local de Réduction des Risques et Catastrophes), les personnes âgées et la Croix Rouge locale.



Des personnes âgées enseignant les messages de la nature aux jeunes générations

Des personnes âgées dont des femmes ont été sollicitées pour partager leurs savoirs et connaissances sur les signes qui traditionnellement sont considérés comme annonciateurs d'inondations ou de pluies abondantes. À travers des récits retraçant l'histoire de la localité, ces personnes âgées ont pu apprendre à la population à lire les messages de la nature annonçant certains événements, dont les inondations.

Ces indicateurs locaux traditionnels, décrits dans le tableau ci-dessous, ont aidé à construire le système d'alerte précoce pour prévenir ou minimiser les effets négatifs des inondations à Kratchi et dans les localités environnantes.

Indicateurs ou signes annonçant des pluies abondantes	Indicateurs ou signes annonçant des inondations
Nuages formés du côté Nord-est du quartier appelé « AGOGOUNOU »	Rencontre des nuages venant du Nord-est et du Sud-Est.
Cris de certains oiseaux rouges aux yeux rouges et de certains gros oiseaux de couleur noire.	
Coassement des crapauds	
Sortie de l'arc- en- ciel	
Formation le matin à l'Est, de nuages d'une couleur tirant sur le rouge (signe annonciateur de pluies abondantes et de vents violents).	
Formation de nuages rouges du côté Ouest au coucher du soleil	

Par la suite, un système d'information et de communication avec des outils traditionnels (gongs, cris spécifiques) a été mis en place pour déclencher l'alerte en cas de probable survenance

d'inondations ou de pluies abondantes. Des équipements de protection individuelle et de matériels pour la construction, le désensablement et désengorgement des caniveaux

(brouettes, pelles, pioches, gants, bottes, cache-nez, daba, etc.) ont été mis à la disposition des populations.

Cette expérience a mis en exergue la capacité de la communauté de Kratchi à s'appuyer sur ses connaissances traditionnelles pour développer un mécanisme de résilience face aux inondations locales.

Depuis la mise en place du système local d'alerte en 2015, aucun décès dû aux inondations n'a été signalé dans le quartier de Kratchi. Les 1302 habitants de ce quartier, dont six personnes handicapées, ont compris comment se protéger des risques liés aux inondations sur la base des informations d'alerte précoce mise en place. En saison de

pluie, les populations de Kratchi prennent le soin de mettre à l'abri tous les objets qu'elles jugent précieux. Les documents sont plastifiés, mis dans une caisse et placés en hauteur dans les chambres, les petits élevages sont déplacés dans les enclos des voisins se trouvant à un endroit sans risque. À l'apparition des indicateurs d'inondation, les personnes âgées vivant dans les zones à risque sont déplacées par leur famille pour les installer dans les familles voisines habitant à des endroits sans risque.

Ce déplacement est coordonné par les membres du comité local de réduction des risques et catastrophes vers des familles d'accueil qui ont préalablement accepté d'offrir leur hospitalité à ces dernières en ces périodes d'inondation.

2.4. Éducation et Sensibilisation à l'Éco-citoyenneté

2.4.1. La semaine de la biodiversité culturelle (SBC) : Une expérience communautaire de valorisation de la diversité biologique et culturelle à Tsiko, au Togo

Par ONG Jeunes volontaires pour l'environnement (JVE Togo)
Siège international : 131, rue Ofe – Tokoin Casablanca
BP 88 23 Lomé, Togo Tél. : +228 90 22 07 56 / Tél. : +228 22 20 01 12



Visite des stands des centres agro écologiques lors de la SBC

Dans la région des Plateaux au Togo, se trouve la forêt classée d'Assimé, qui couvre une superficie de 900 ha entre les préfectures de Kpélé et de Danyi. Depuis le début des années 2000, une partie de cette forêt et de la végétation qui couvre les flancs de l'Atakora, est régulièrement détruite par des feux, ce qui a pour conséquences des pertes importantes de biens, l'irrégularité des pluies, la hausse des températures, une diminution de la fertilité des sols et de la production agricole et, la réduction des revenus de la population, des femmes en particulier.

C'est pour pallier cette situation qu'en collaboration avec le Comité Villageois de Développement (CVD) du village de Tsiko, les Jeunes Volontaires pour l'Environnement ont initié la célébration de la Semaine de la diversité biologique et culturelle (SBC). Cette Semaine est un événement intergénérationnel annuel organisé par les Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE) pour célébrer la diversité culturelle, le patrimoine et les traditions tout en faisant la promotion des pratiques qui préservent et améliorent durablement le développement communautaire.

Cette expérience lancée en 2003 est perçue comme un outil d'éducation et de sensibilisation sur les questions environnementales. Chaque année, cette Semaine offre aux JVE l'occasion d'aborder, avec la collaboration des autorités locales et d'autres partenaires comme African Biodiversity Network (ABN), AFSA (Alliance for Food Sovereignty in Africa), des questions relatives à l'environnement et au développement local, régional et international.

Plusieurs activités sont menées au cours de l'évènement : des sensibilisations, des visites de stands, des formations en entrepreneuriat et en leadership environnementaux, de l'organisation de la journée de l'université

forestière d'Assimé, la visite des sites d'expérimentation du centre agro écologique des JVE, etc.

Depuis son lancement, en plus des communautés locales de Kpélé et de Tsiko, cette semaine a déjà attiré plus de 1 500 participants nationaux et internationaux en provenance de plus de 20 pays. Les activités menées au cours de différentes éditions de la SBC ont permis de reboiser 20 ha dans la forêt classée d'Assimé et des espaces scolaires et communautaires de la préfecture de Kpélé.

Plus de 15 000 plants d'Erythrophlorum, de Terminalia, de Khaya, de Galsinia et d'anacardium ont été plantés dans ces espaces améliorant ainsi la couverture végétale dans cette préfecture. Les domaines reboisés sont gérés par les collectivités, les établissements scolaires, les représentants forestiers de l'État selon leurs zones d'appartenance.

Cette initiative a également occasionné une amélioration des pratiques agricoles de la zone de Kpélé. La preuve est que les groupements de femmes de kpélé-Tutu, de Hoémé et de Danyi-Ndigbé ont produit de l'engrais organique Bokashi avec l'appui technique de JVE pour leurs activités agricoles notamment, le maraîchage, la riziculture et la culture du gingembre.

En moyenne 15 emplois temporaires sont créés chaque année, depuis le lancement de la SBC en 2003, ce qui correspond

à environ 240 emplois principalement dans la restauration, l'agro écologie et la fabrication de foyers améliorés.



Formation pratique sur la fabrication de l'engrais organique Bokashi

Les jeunes et les femmes, en général, ont amélioré leurs connaissances en ce qui concerne la diversité biologique, culturelle et sur les savoirs locaux. Ainsi, les jeunes connaissent à présent mieux les traditions et les plats locaux du terroir.

Les femmes des groupements féminins arrivent à produire des pesticides et des engrais organiques pour leurs activités agricoles.

À travers la SBC, les JVE ont mené des activités sociales dans le village : construction d'un puits communautaire, dons de tentes et de chaises au CVD et à la chefferie, mise en place des poubelles dans les espaces publics pour la salubrité du village et appuis à des activités génératrices de revenus.

2.4.2. Un jury citoyen pour appuyer le développement local à Kolda

Par l'ONG Appui à l'Autoformation des Adultes Appliqué à l'Action par Alternance et en Alternative
« 7A Maa- Rewee » Sénégal (KOLDA)
Sikilo, près du Service d'hygiène, Kolda. BP 11 Kolda.
Email : ong7a@sentoo.sn / Tél : +221 33 996 10 83 / +221 77 527 11 21

Dans la région de Kolda au Sud du Sénégal, les effets visibles de la dégradation de l'environnement étaient l'ensablement des vallées, la dégradation des pistes latéritiques, la déforestation, etc. Les populations en général, les femmes et les jeunes en particulier étaient

affectés par la rareté des terres fertiles qui étaient de plus en plus éloignées des villages, la raréfaction des produits de cueillette, la pression sur les ressources forestières qui rendait encore plus pénible la recherche de bois ou renchérisait le prix du charbon.



Ensablement des vallées, dégradation des pistes et coupe abusive de bois

L'expérience de mise en place des jurys citoyens lancée le 16 Janvier 2016 pour appuyer le développement local à Kolda au Sénégal, a été initiée par Oxfam International (Oxford Committee for Relief Famine). Cette expérience s'appuie sur le Projet de renforcement de la résilience de 1 000 ménages à Kolda par la voie d'une approche pluridimensionnelle. Son approche pluridimensionnelle repose sur l'hypothèse selon laquelle la problématique de la sécurité alimentaire doit être abordée en combinant plusieurs stratégies, dont la défense des biens naturels communs des territoires et la mise en place d'organes orientés vers la bonne gouvernance et la lutte contre le changement climatique.

Les jurys citoyens sont un cadre de concertation et de plaidoyer composés de personnes désignées par la communauté. Leur mandat consiste à identifier des dossiers de dialogue politique et à assurer leur portage et leur positionnement stratégique auprès des maires (élus locaux) et des sous-préfets (représentant de l'État central au niveau local). Ces jurys ont été mis en place à Bagadadj, Coumbacara, GuiréYéro, Bocar et SaréBidji, quatre communes de la région de Kolda. L'expérience s'est déroulée en trois étapes : l'information et la sensibilisation des populations ; le choix des membres des jurys ; leur mise en place et leur formation.



Formation des membres des jurys à Bagadadji

Les jurys citoyens ont chacun un plan d'actions pour leur commune d'implantation ; ils contribuent ainsi à la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles et des techniques de défense et de restauration des sols comme la réalisation de cordons pierreux le long des vallées et des mares, la plantation de haies vives, d'acacia mellifera, de vétivers et d'arbres fruitiers. Le paillage et l'utilisation du compost font également des actions qu'ils mènent pour la restauration de ces sols.

Ces jurys citoyens organisent également des séances d'animation et de sensibilisation pour l'élaboration et la mise en œuvre de conventions locales. Ils appuient les comités de gestion des infrastructures hydrauliques pour le respect de ces conventions, notamment pour la collecte des taxes et le respect des interdictions concernant les pratiques agricoles autour des mares. Ils

aident à régler certains conflits ou sont les porte-paroles des populations auprès des autorités.

Grâce aux appuis-conseil et à l'intermédiation entre les élus locaux, les autorités et les populations, les jurys citoyens ont permis aux groupements féminins d'obtenir les actes de délibération du conseil municipal sur leurs périmètres maraîchers. Comme le dit Khadiatou SOW, Présidente du groupement du village de SaréFara dans la Commune de Guiréyéro Bocar, « Auparavant, nous n'osions pas demander au maire des terres pour l'exploitation agricole. Grâce aux actions de sensibilisation menées par les membres du jury citoyen, nous connaissons maintenant les procédures pour obtenir des parcelles à usage agricole. Aujourd'hui, notre groupement dispose d'une parcelle de 0,5 ha que la mairie nous a octroyée à la suite d'une délibération du conseil municipal ».

Les mères déclarent désormais plus facilement la naissance de leurs enfants à la mairie ; le nombre de bénéficiaires des services nationaux de protection sociale comme les bourses familiales, les cartes d'égalité de chance a augmenté. La couverture maladie universelle est en nette augmentation.



2.4.3. Un système d'information et de sensibilisation des élèves et étudiants ivoiriens sur le changement climatique et d'éducation au développement durable

Par Club de Développement Durable de Côte d'Ivoire (CDD-CI)
Siège social : Institut de Géographie Tropicale (IGT) / Université Félix H. Boigny
BP V 34 Abidjan - Tél. : +225 08 20 36 76 - 77 39 75 72 - 04 70 52 04 - 04 92 60 65



Journées universitaires pour le Développement durable (JUDD)

La Convention Cadre des Nations unies sur les Changements climatiques (CCNUCC) souligne que l'homme est l'un des principaux responsables des effets négatifs du changement climatique ; il peut lutter efficacement contre ces effets, contre le réchauffement climatique notamment, en adoptant des modes de vie qui permettent de promouvoir le développement durable. Mais cette problématique ne semblait pas susciter un très grand intérêt dans les milieux académiques et universitaires en Côte d'Ivoire, particulièrement à l'Université Félix Houphouët Boigny. Les actions de sensibilisation pour une prise de conscience écologique et l'adoption de modes de vie prenant en compte les valeurs du développement durable étaient peu visibles dans ce temple du savoir que fréquentent près de 36% des étudiants de la Côte d'Ivoire (Source : MEMPD, PND 2016-2020). C'est ainsi qu'en 2013, plusieurs étudiants issus de l'université Félix

Houphouët Boigny d'Abidjan, ont décidé de créer le Club de Développement durable de Côte D'ivoire (CDD-CI) qui a initié un système de sensibilisation au changement climatique et d'éducation au développement durable dont les jeunes sont la principale cible. Cette initiative est mise en œuvre au sein de plusieurs établissements secondaires et universitaires du pays. Plusieurs types d'activités sont proposés aux élèves et aux étudiants : des conférences et des séminaires de formation, des projections de films, des sensibilisations à travers les réseaux sociaux et dans les amphithéâtres.



Des jeunes apprennent comment négocier sur des thèmes rapportant au changement climatique (Cop In my City)

Des Journées universitaires pour le Développement durable (JUDD) ont été institutionnalisées avec des sorties scientifiques et éco touristiques (Green Beach) et des séances de simulations

sur des négociations climatiques (COP In my City).



Opération Green Beach à Assinie-Mafia

Par rapport aux résultats obtenus, le CDD-CI par ses activités, a pu toucher directement 10 000 jeunes sur la question du développement durable en lien avec le changement climatique.

Les membres du CDD-CI engagent de plus en plus des discussions sur les Objectifs de développement Durable (ODD). Ils participent aux rencontres internationales organisées sur le sujet afin de mieux s'informer. 60 étudiants de l'université Félix Houphouët Boigny ont été formés aux techniques de négociations sur le climat, lors de la première édition de la COP in My City organisée en juin 2018.

Les activités de changements de comportement consistaient à sensibiliser les élèves et étudiants sur les pratiques de gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets. Les bénéficiaires de ces formations font maintenant plus attention à leurs consommations d'énergie, d'eau et évitent de produire des déchets tant qu'ils en ont la possibilité. Ils relaient leurs acquis dans leurs départements respectifs (filières) et dans leurs quartiers d'habitations ou résidences universitaires. Les informations reçues rendent compte

d'actions éco-citoyennes initiées par ces derniers, en l'occurrence des opérations « Campus propre », « opération coup de balai », « quartier sans plastique » etc. Ils sont les leaders de ces opérations de salubrité et veulent, dans leurs pratiques quotidiennes, être des modèles en matière d'écocitoyenneté.

Par ailleurs, eu égard à la pertinence de ses actions à l'endroit de la jeunesse en général, universitaire et scolaire en particulier, le ministère en charge de l'Environnement ne manque point d'associer le CDD-CI, à ses rencontres à caractère environnemental, avec les organisations de la société civile.

Il convient de signaler en outre, qu'au début, le CDD-CI, n'avait qu'un seul canal d'information, à savoir les réseaux sociaux avec plus de 5000 abonnés. Aujourd'hui, plusieurs autres médias en ligne et physique lui offrent leur service à des tarifs sociaux et parfois gratuitement. Ainsi, la chaîne de télévision: MTV+ et les médias en ligne comme Climate Reporter, l'Inter, Abidjan. Net et Koaci. com couvrent toutes les activités du CDD-CI et réalisent des reportages ou dédient des articles aux actions de l'organisation.



Échanges avec des autorités coutumières

2.4.4. L'éducation environnementale à la base pour répondre aux problèmes du changement climatique dans le diocèse de Kisantu en RD Congo

Par Bureau diocésain de développement (BDD) KISANTU /RD Congo : Structure de la Coordination Caritas-Développement-Santé au Diocèse de Kisantu - Mission Catholique
Tél. : +243 998 246 648



Émondage d'un manguiers pour la fabrication du makala

La périphérie de Kinshasa et plus particulièrement le Kongo central sont confrontés à un raccourcissement des temps de jachère, dû principalement à une très forte augmentation de leur population. Cette situation conduit à une pression accrue sur les ressources forestières et à la diminution de la productivité des cultures en l'absence d'une reconstitution de la fertilité des sols.

Le Kongo central est situé au Sud de la ville-province de Kinshasa à l'Ouest de la RDC et la ville de Kisantu se trouve à 120 km de la capitale. La zone de Kisantu et la périphérie de Kinshasa sont depuis longtemps un bassin d'approvisionnement en produits vivriers et bois-énergie, en charbon notamment, pour la ville de Kinshasa. La production de ce charbon, le makala accélère la défriche des forêts dégradées et

des jachères forestières. Le secteur du bois-énergie emploierait environ 300 000 personnes, uniquement dans la périphérie de Kinshasa (Schure, 2014).

De 2016 à 2019, le Bureau diocésain de développement (BDD) de Kisantu, en RDC, a mis en œuvre un projet pour l'éducation environnementale des populations à la base, en vue de favoriser une gouvernance participative et durable des ressources du terroir.

Les actions menées dans le cadre du projet portent sur : la formation des élèves pour la réalisation de pépinières scolaires pour reboiser certains espaces dégradés ; la formation des femmes pour la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés, dans le cadre d'une meilleure gestion des ressources en bois de chauffe, les activités génératrices de revenus (AGR) pour le reboisement en vue de produire du bois de chauffe et du charbon. Des conférences permettent de sensibiliser et d'informer ces populations sur le changement climatique et ses effets. Des tribunes populaires organisées ont offert aux autorités politico-administratives l'occasion de présenter les directives, les lois et les dispositions légales officielles en matière de gestion environnementale et d'échanger avec les populations, notamment les étudiants et les élèves.

Les actions d'éducation des populations

sont véhiculées par des clubs et/ou des cellules environnementales qui vulgarisent des informations auprès de ces populations, en vue de les aider à mieux gérer et protéger les ressources de leur environnement.

En termes de résultats, au moins, 3 433 personnes dont 1 323 femmes (38,5%), ont bénéficié des actions menées pour l'éducation environnementale à la base afin de relever les défis du changement climatique dans le diocèse de Kisantu.

Les formations et les accompagnements mis en place ont produit d'importants changements dans le système de production agricole ; les pratiques agroécologiques se répandent de plus en plus. Malgré la croyance populaire qui ne veut pas qu'on plante une forêt,

1000 ha de terres ont été reboisées avec des plantes mellifères ; des plantes à chenilles ; des essences forestières ; des arbres fruitiers. 380 ha de terres ont été mis en défens amélioré. L'utilisation des foyers améliorés se répand et le recyclage de la matière organique est devenu une pratique agricole courante.

Cette expérience a aussi contribué à la mise en place d'un comité local de gestion participative (CLGP) qui aide à gérer les conflits fonciers. Ce comité est composé des chefs de secteurs et de groupements, du chef de villages et des présidents des comités villageois de développement. Il se charge de l'entretien des routes secondaires et des pistes agricoles, assure le plaidoyer et s'occupe de la résolution des questions relatives à la bonne gestion de l'environnement.

2.4.5. « Un élève, un arbre » : les élèves de Walungu dans le Sud Kivu en RD Congo, plantent des arbres fruitiers pour protéger l'environnement

Par l'ASSOCIATION COOPERATIVE EN SYNERGIE FEMININE « ACOSYF » asbl
236 Av, P.E. LUMUMBA, Nyawera, « Bâtiment Alimentation ALPHA »
Tél. : + (243) 0976345793, + (243)994119050
Email : acosyfrdc@gmail.com, fnaweza@gmail.com - B.P. 1240 BUKAVU
Bukavu (Rép. Dém. du Congo)



Un verger de pruniers à Luciga

« Nous avons tous le devoir de préserver l'environnement qui nous a été confié et de la remettre intact aux générations futures » Helmut Kohl, 1983.

Dans la Province du Sud Kivu en République démocratique du Congo (RDC,) on enregistre une destruction progressive des écosystèmes dans les forêts de Kamano, Lwampango, Nakatudu, dans le territoire de Walungu. Cette destruction est causée par des mauvaises pratiques comme

l'exploitation illicite des minerais qui détruisent les terres agricoles, des marais pour la fabrication des briques et la coupe du bois pour la fabrication du charbon.

À cela il faut ajouter les différents conflits armés à l'Est de la République démocratique du Congo et l'occupation des forêts du Sud-Kivu par des groupes armés, ce qui pousse les populations rurales à l'exode. Pendant leur déplacement forcé, ces populations coupent tous les petits arbres pour en faire du charbon, du bois de chauffe et du bois d'œuvre pour construire des habitations précaires.

Ce contexte a créé une pauvreté croissante dans les milieux ruraux dont celui de Walungu, ce qui a emmené l'Association Coopérative en synergie féminine « ACOSYF » à lancer en 2017, le projet Un élève un arbre fruitier dans la parcelle familiale.



Les écoliers et les élèves sont chargés de vulgariser les formations reçues

L'expérience menée par ACOSYF avec l'appui du Groupe Agro pastoral du Kivu et d'une Fondation dénommée « PANZI », a consisté à apprendre aux ménages du territoire de Walungu et aux élèves, à planter des arbres fruitiers dans les parcelles familiales quel que soit la dimension de celles-ci. Ces arbres fruitiers doivent contribuer au reboisement de la zone et lutter contre la perte de fertilité des sols. Ils doivent en outre procurer des revenus aux familles souvent très pauvres de Walungu.

Pour la première phase de l'expérience réalisée en 2017 et 2018, dix-huit établissements scolaires ont été choisis dans la chefferie de Kaziba et deux autres dans celle de Ngweshe. Parmi ces établissements, sept sont des écoles primaires et trois des écoles secondaires. Avant le lancement de l'expérience, la majorité des ménages de Walungu ne savait pas planter des arbres fruitiers, ces familles ignoraient aussi que ces arbres jouaient un rôle important dans la protection et la restauration de l'environnement. Elles ignoraient également que la vente des fruits produits pouvait améliorer leurs revenus. Le projet a permis de sensibiliser, d'informer et de former près de 1 992 écoliers et élèves sur le rôle des arbres dans la protection du sol et la préservation de l'environnement. Ils participent à la vulgarisation de ce qu'ils ont appris et à la plantation des arbres fruitiers dans leurs écoles et collèges ainsi que dans les parcelles familiales.

Aujourd'hui plus de 3 ha de passiflore, de pruniers, de goyaviers, d'orangers, d'avocatiers, etc. ont été plantés à Walungu. Près de 200 ménages ont des arbres fruitiers sur leurs parcelles, la consommation des fruits a augmenté de 30% dans les familles, les fruits sont abondants sur les marchés de Walungu et de la province du Sud Kivu.



Une pépinière d'arbres fruitiers

Par ailleurs, dans cette zone troublée par les conflits armés, ACOSYF mène des actions de sensibilisation sur la cohabitation pacifique à travers le partage des fruits entre ménages.



Un verger de pruniers et des prunes bio à Luciga

2.5. Gouvernance locale de la transhumance pour garantir la survie du bétail en saison sèche

2.5.1. Des contrats de parcage entre éleveurs et agriculteurs pour garantir la survie du bétail et une meilleure coexistence pacifique en saison sèche

Par Association Technique d'Appui à la Sécurité Alimentaire, la Nutrition et la Protection de l'Environnement - ATASANPE Tchad

Siège social à Doba dans la région du Logone Oriental

Tél. : +235 90 97 35 56 - 66 17 14 01 / Email : atasanpe@yahoo.com

Le Tchad est un grand pays d'élevage avec un cheptel de plus de 50 millions de têtes. En plus de l'élevage la plupart des populations rurales vivent de l'agriculture pluviale. La production agricole se fait pendant la saison des pluies qui va de mai à octobre dans la zone de l'expérience.

Les grands éleveurs sont des transhumants qui se déplacent avec leurs bétails, du Nord vers le Sud pendant la saison sèche et du Sud vers le Nord pendant la saison des pluies, à la recherche de pâturage et d'eau. Les changements climatiques et l'avancée du désert vers le Sud qui rendent la zone sahélienne plus aride obligent maintenant ces éleveurs à descendre plus vers le Sud. Ceci provoque une forte pression démographique et des conflits autour des ressources naturelles, des terres et des aires de pâturage notamment, dans la province du Logone oriental.

Les agriculteurs de cette zone sont de plus en plus confrontés au problème de la dévastation de leurs champs par le bétail ce qui est source de nombreux conflits intercommunautaires. Chaque année, ces conflits se soldent par un grand nombre de pertes en vies humaines.

La parfaite coexistence pacifique

qui existait dans les années 70 entre les agriculteurs et les éleveurs a pratiquement disparu ; elle reposait sur une entente tacite entre ces deux communautés. Le bétail était parqué dans les champs après les récoltes, il pouvait ainsi se nourrir des résidus des cultures et y laisser des bouses qui enrichissaient les champs. Les éleveurs fournissent du lait au propriétaire du champ. Mais les conflits armés entre le Nord et le Sud du Tchad ont créé un grand clivage entre ces communautés, faisant disparaître cette pratique.

Face à cette situation, l'Association technique d'appui à la sécurité alimentaire, la nutrition et la protection de l'environnement (ATASANPE) a voulu aider les deux communautés à rétablir le système d'entente ancestral en l'améliorant et en impliquant les autorités locales de Mbaïkoro dans le département de la Nya, province du Logone oriental. Ainsi, des comités locaux de gestion des conflits (CLGC) ont été mis sur pied dans chaque canton pour aider à régler ces conflits à l'amiable.

À travers plusieurs activités de rapprochement des différentes communautés, le Comité local de gestion des conflits (CLGC) du canton Mbaïkoro,

a sensibilisé les agriculteurs et les éleveurs afin qu'ils puissent mener une coexistence pacifique.

La démarche a consisté d'une part en l'élaboration d'un protocole communautaire de gestion des ressources aussi bien en saison des pluies qu'en saison sèche. Ce protocole concerne les groupes des éleveurs transhumants qui fréquentent régulièrement le terroir et les agriculteurs du même terroir. Il définit les règles générales de la gestion des produits agricoles (céréales, tubercules, fourrage...) et des sous-produits de l'agriculture (résidus des récoltes...). Il porte également sur la gestion d'autres produits comme la viande, le lait, les déchets d'animaux, les peaux, etc. Il définit également les périodes et les dates de transhumance en tenant compte des régimes des pluies, des zones de forte concentration des cultures, des sites sacrés, des forêts communautaires.

La démarche a permis d'autre part de faciliter la signature de contrats entre les éleveurs et les agriculteurs avec la contre-signature de leurs représentants communautaires respectifs et celle du service technique déconcentré de l'État en charge du développement rural. Enfin, l'approche inclut le suivi de l'exécution du contrat entre les deux parties afin que chacun respecte son engagement et l'établissement d'un PV de bonne exécution du contrat à la fin de celui-ci, avant le départ de l'éleveur de l'exploitation.

En termes de résultats, au total 130 hectares de terres de pâturage ont été

mis à la disposition des éleveurs par contrat pour un parcage temporaire de 2000 bœufs pendant la saison sèche. Ceux-ci bénéficient des résidus des cultures pour leur alimentation.

80 personnes soit 40 agriculteurs et 40 éleveurs ont bénéficié de cette expérience. Étant donné que dans la zone de l'expérience chaque ménage compte environ 8 personnes, on pourrait évaluer le nombre total des bénéficiaires à 640 personnes.

L'expérience a également permis de mettre en place une approche et un outil de cohabitation pacifique entre ces deux acteurs de développement qui se disputaient quotidiennement les ressources naturelles locales fortement dégradées et rares à cause du changement climatique. Elle a aussi permis, pour la première fois, une collaboration entre éleveurs et agriculteurs dans certains villages du Sud.

Grâce à cette expérience, les deux communautés se sont rapprochées, les femmes et les jeunes se fréquentent et la cohabitation devient une réalité dans la zone. Les échanges permettent à chacun de tirer un meilleur profit de ses activités : les femmes des deux communautés peuvent échanger librement du mil contre du lait, de l'arachide et d'autres produits contre du beurre, etc. Le bétail peut maintenant être parqué dans les champs en toute quiétude.

2.5.2. Mobilisation locale autour des ouvrages d'hydraulique pastorale pour réguler la transhumance et gérer pacifiquement la périphérie du parc national de Zakouma au Sud-est du Tchad

Par Association pour l'Écodéveloppement et l'Autopromotion rurale au Sahel- SAHEL-ECODEV
Tchad

Siège national : N'Djamena, Carré N°4, Moursal-BP 6007 N'Djamena, Tchad

Tél.: +235 99 91 73 86 /66 29 33 48 / 66 24 98 68

Email: gbarnabasguyvi@yahoo.fr



Une mare pastorale aménagée

Au Tchad, à partir des années 80, on a assisté à un accroissement exponentiel de la taille du cheptel ; en 2016 le cheptel au Salamat était estimé à environ trois millions de têtes⁷ Malheureusement la disponibilité en eaux de surface et en pâturages, n'a pas suivi cette croissance. Les périodes récurrentes de sécheresse dans la bande sahéenne ont également aggravé la situation contraignant de plus

en plus les éleveurs à une transhumance sur des grandes distances pendant la saison sèche.

À cause de ses potentialités en pâturage et des nombreux points d'eau permanents du parc national de Zakouma, la plaine de Gara proche de ce parc, est devenue une zone d'accueil des transhumants et de leur bétail. Et chaque année, pendant la saison sèche, cette plaine accueille près de 50 000 éleveurs transhumants qui y séjournent avec leurs familles et leurs troupeaux. Cette transhumance était souvent source des conflits entre les éleveurs transhumants et les sédentaires et aussi, entre les éleveurs transhumants et les agents de conservation du parc national. Bien souvent, ces conflits se soldent par de nombreuses victimes parmi les hommes et le bétail.



Des éleveurs puisant de l'eau dans des puits traditionnels pour abreuver le bétail

Le projet de Mobilisation locale autour des ouvrages d'hydraulique pastorale pour réguler la transhumance et gérer pacifiquement la périphérie du

parc national de Zakouma au Sud-est du Tchad, a été cofinancé par l'Union Européenne et la Coordination nationale de l'Alliance mondiale contre le

Changement climatique (AMCC+) ; il a été mis en œuvre par le consortium ALISEI et l'Association Sahel-Ecodev.

Il a débuté par la sensibilisation de toutes les parties prenantes, à savoir les représentants des éleveurs transhumants et sédentaires, les autorités traditionnelles et administratives et les services techniques intervenant dans la plaine de Gara. Il s'agissait d'obtenir leur adhésion aux objectifs et résultats du projet ainsi que leur participation à l'exécution des activités. Des entreprises spécialisées ont été sélectionnées après un appel d'offre et ont été chargées de la réalisation des ouvrages après des études topographiques et géophysiques pour sélectionner les meilleurs sites d'implantation des ouvrages d'hydrauliques.

L'aménagement de mares connectées chacune à un forage solaire et protégé par un dispositif de lutte antiérosif est l'un des premiers résultats visibles du projet et constitue pour le moment, une innovation technologique unique au Tchad.



Les deux mares déjà aménagées améliorent grandement l'accès à l'eau de surface pour un grand nombre de bétails en saison sèche. Les familles disposant plus facilement d'une eau potable en pleine zone pastorale grâce aux forages.

Les forages solaires aident environ 100% des femmes vivant dans ce canton à accéder plus facilement à l'eau potable pour leurs familles. Chaque année, les bergers ne sont plus obligés de creuser un grand nombre des puits traditionnels cuvelés avec des branches d'arbres, ce qui contribue à réduire la destruction des espèces ligneuses.

490 Km² de pâturage sont valorisées en saison sèche au profit du bétail transhumant et sédentaire, ce qui contribue à une stabilisation de la transhumance d'environ 15 000 têtes de bétail et de presque 4 000 éleveurs. Cette stabilisation aide à une cohabitation plus pacifique entre les usagers de l'espace et les ressources naturelles dans la zone périphérique du parc. Le nombre d'incursions du bétail dans le parc a en outre été fortement réduit ; en 2016, 14 ont été signalées et seulement 4 en 2019. Les conflits entre les bergers et les agents forestiers se sont considérablement réduits.

Les aménagements sont également à l'origine de nombreux autres progrès dans la plaine : création d'un microclimat qui permet la régénération du couvert végétal autour des points d'eau et la protection de ceux-ci contre l'érosion.



Des forages solaires pour un meilleur accès des éleveurs et de leurs familles à l'eau potable

⁷ Source : Ministère de l'Élevage et de la Production animale, Recensement général de l'élevage – RGE - 2016

CONCLUSION

Le processus de capitalisation des 50 expériences est parti d'un monde d'acteurs inconnus d'Inades Formation. Le lancement d'un appel à proposition a été un moyen transparent et efficace pour stimuler la participation de ces acteurs potentiels. La recherche internet a permis d'avoir une idée de ces acteurs en complément des organisations partenaires connues par Inades-Formation lui-même. Ainsi, c'est à travers les différentes adresses obtenues que l'appel a été transmis. Ensuite, les partenaires ont diffusé cet appel. Parmi ces acteurs, on retrouve des services publics spécialisés dans la gestion de l'environnement et du changement climatique.

Les 158 expériences proposées par 58 organisations dénotent de l'importance accordée à la recherche de solutions face aux différents types de problèmes posés par le changement climatique en Afrique. En effet, ce problème affecte énormément le secteur de l'agriculture, base essentielle de l'alimentation, de l'emploi et des revenus des populations rurales.

En analysant les thématiques proposées et les sensibilités professionnelles des acteurs, il se dégage que les expériences d'ordre pratique sur le terrain prédominent par rapport aux initiatives de gouvernance locale pour une meilleure gestion des effets du changement climatique. Sur les 50 expériences retenues, 31 relèvent les bonnes pratiques sur le terrain. Elles portent sur des techniques pour faire face à la perte de l'humidité des sols,

en favorisant l'économie d'eau. D'autres pratiques agro-écologiques visent la régénération des sols, la réhabilitation des semences résistantes aux effets du changement climatique et l'utilisation de l'énergie renouvelable pour l'irrigation. Les pratiques non directement agricoles portent essentiellement sur des alternatives à l'utilisation intensive du bois de chauffage.

La participation communautaire est également effective dans les initiatives de résilience face aux effets du changement climatique. Ainsi 19 expériences sont des initiatives de gouvernance locale portant sur la gestion des ressources naturelles et de la transition agroécologique, les semences résilientes, des systèmes d'information communautaire pour aider les populations à faire mieux face aux conséquences de ce changement climatique, l'éducation et la sensibilisation à l'éco-citoyenneté et sur la gestion de la transhumance pour garantir la survie du bétail.

Les 50 expériences publiées dans ce document font l'objet d'une diffusion à travers différents créneaux : sites web, échanges par mails avec les différents acteurs qui ont postulé. Elles sont également diffusées à travers les médias et des conférences. 10 expériences ont été capitalisées sous la forme de vidéos ; elles portent notamment sur les semences tolérantes à la sécheresse, la diffusion d'informations sur le climat, la gestion participative et préventive des inondations, la transition agroécologique et les alternatives

à l'utilisation du bois de chauffage. Les différents partenaires ont été invités à servir de relais pour une large diffusion des supports de capitalisation.

Les réponses aux défis du changement climatique devraient susciter trois modalités d'intervention : une recherche-action pour les innovations ; l'accompagnement des modèles alternatifs à petite et grande échelle ; la mise en place des mécanismes de gouvernance pour impulser les dynamiques au niveau territorial. Face à cette nécessité, le développement d'approches et d'outils pour favoriser la participation citoyenne se dégage comme un axe de travail pour le renforcement des capacités de la société civile en Afrique sub-saharienne. Cela permettra d'impulser des dynamiques d'envergure territoriale, notamment des cadres de conscientisation, de concertation et des conventions locales pour :

- la préservation ou la réhabilitation des ressources forestières, agro-forestières et hydriques ;
- des alternatives à la consommation intensive du bois de chauffage ;
- la gestion préventive des catastrophes climatiques comme les inondations ;
- l'accès à l'information sur le climat ;
- l'accès abordable à l'énergie renouvelable ;
- la promotion de semences locales reconnues pour leur tolérance à la sécheresse et aux variations de température ;

- la gestion de la transhumance pour l'élevage en zone aride ;
- la conscientisation des jeunes dès le bas âge en mettant l'accent sur ceux du milieu scolaire et académique, étant donné leur influence sociale. etc.

Il est donc indispensable de mobiliser les organisations de la société civile dans la concrétisation des engagements et conventions internationales face au changement climatique. Il en est de même de leur mobilisation pour la concrétisation de la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'échelle des territoires. Cela passera également par la mobilisation des partenaires au développement pour accompagner la mise à l'échelle des expériences capitalisées.

De plus, il se dégage de cette capitalisation que des efforts restent à déployer plus particulièrement pour la mobilisation des jeunes ruraux et la création de cadres favorisant leur intervention. La prise en compte de la participation des femmes et l'élaboration de réponses à leurs problèmes spécifiques ont été observées dans les différentes expériences.

Toutefois, les mécanismes locaux de gouvernance dans le secteur agricole et celui de la lutte contre les problèmes du changement climatique doivent davantage créer des cadres réglementaires qui garantissent durablement la participation de ces femmes et la prise en compte de leurs besoins spécifiques.



CONTACTS

INADES-FORMATION - Secrétariat général

Tél : +225 27 22 40 02 16 - Email : inadesformation.sg@inadesfo.net - Site web : www.inadesformation.net



GARAPENERAKO
LANKIDETZAREN
EUSKAL AGENTZIA

AGENCIA VASCA DE
COOPERACION PARA
EL DESARROLLO



EUSKO JAURLARITZA
GOBIERNO VASCO